

la question, le très honorable représentant connaît la politique du gouvernement canadien; c'est la même que préconisait son gouvernement.

Le très hon. M. Diefenbaker: Non.

Le très hon. M. Trudeau: Nous essayons d'empêcher l'entrée au Canada de gens qui se proposent de commettre des actes criminels d'une sorte ou d'une autre. Cependant, nous n'en sommes pas encore arrivés à lire la pensée des gens qui entrent au pays. Nous ne pouvons exclure tout le monde parce que certains pourraient vouloir parler en termes de révolution.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je demande au premier ministre s'il ne sait pas que Rubin et Stokely Carmichael se sont vantés de la façon dont ils ont pu entrer au Canada. Je lui demande aussi si l'on va permettre à ces étudiants révolutionnaires, qu'ils s'inspirent du livre rouge de Mao ou de n'importe quel autre livre, et qui sont tolérés ici, de poursuivre leurs activités illégales sinon criminelles, avec immunité? Ne devrait-on pas les expulser?

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, le gouvernement ne permet à personne de poursuivre des activités illégales au Canada. Quant à notre compétence, aux termes de la constitution nous ne sommes pas tenus d'administrer la justice nationale. Ce sont les provinces, aux termes de la constitution, qui sont chargées de punir les gens entrés au Canada où ils ont commis des actes criminels.

L'hon. M. Diefenbaker: Pour une raison quelconque le premier ministre ne répond pas à la question. Et les fonctionnaires du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et les expulsions actuelles?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Andrew Brewin (Greenwood): A propos de cette affaire d'immigration, le premier ministre pourrait-il nous assurer que seuls ceux qui auront été déclarés coupables de délits par nos tribunaux, seront expulsés conformément à la loi sur l'immigration?

M. J. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre m'assurerait-il que l'on suivra la tradition britannique, que les conservateurs acceptent je crois, qui laisse une grande liberté d'action en matière d'immigration? L'Angleterre autrefois...

Une voix: Parlons pour nous.

M. l'Orateur: A l'ordre.

[Le très hon. M. Trudeau.]

[Français]

LES FINANCES

ON DEMANDE DE CONSIDÉRER LE RAPPORT DE LA COMMISSION CARTER

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné qu'on a beaucoup parlé du partage des impôts et des taxes, au cours de la dernière conférence fédérale-provinciale, dirait-il à la Chambre si l'on a tenu compte du rapport Carter et de ses recommandations?

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, on en a tenu compte de la façon suivante: Le gouvernement fédéral, par l'entremise du ministre des Finances et par la mienne, à diverses reprises, a déclaré que le projet de loi ou le Livre blanc relatif à ce sujet sera discuté avec les provinces avant d'être adopté par le gouvernement.

[Traduction]

LA PROPAGANDE HAINEUSE

LA DIFFUSION TÉLÉPHONIQUE

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général ou peut-être au ministre de la Justice. Après avoir composé hier le numéro de téléphone 532-4232 de la ville de Toronto, j'ai pu entendre de la propagande antisémite, raciste et autre propagande haineuse. Je sais qu'un bill d'intérêt public sur la propagande haineuse, est à l'étude actuellement au Sénat. Le ministre nous dirait-il si l'on prendra des mesures pour enrayer cette propagande d'ici l'adoption du bill?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Si le député veut bien me donner de plus amples détails, je les communiquerai au procureur général de l'Ontario. C'est à lui qu'il appartient d'examiner la situation et de faire respecter le Code criminel actuel. Le député voudra peut-être aussi faire des dépositions à l'autre endroit, où la question est à l'étude actuellement.

LA FONCTION PUBLIQUE

L'AUGMENTATION DU TRAITEMENT DES FONCTIONNAIRES

M. Lee Grills (Hastings): J'ai une question à poser au ministre des Finances. Comme le gouvernement a augmenté le traitement du gouverneur de la Banque du Canada de 50 p. 100, soit de \$50,000 à \$75,000, a-t-il aussi augmenté les traitements d'autres fonctionnaires dans une proportion égale?